



Cresus Facturation

9.1 - Prérequis pour l'émission de factures eBill

9.1 - Prérequis pour l'émission de factures eBill

Pour émettre des factures eBill depuis votre module Cresus Facturation, vous devez :

- disposer d'un IBAN QR actif auprès d'un établissement financier;
- être inscrit au registre du commerce avec un numéro IDE;
- avoir activé l'émission et l'envoi de factures QR dans votre module **Cresus Facturation**;
- utiliser le suivi des encaissements via des fichiers camt.054;
- Avoir conclu un contrat d'émission eBill.